

LOBBYING A DECOUVERT

Le WWF France et Transparency International France appellent à lever le voile sur les relations entre les lobbies et les responsables politiques

De plus en plus d'acteurs cherchent à influencer la loi. En parallèle, la confiance des citoyens envers les responsables politiques est très dégradée. Ainsi, **4 français sur 5 estiment que les responsables politiques sont trop influencés par les lobbies**. Par ailleurs, 75% des français pensent que, d'une manière générale, l'activité des lobbies est néfaste pour l'environnement¹.

En effet, le lobbying est particulièrement intense s'agissant des sujets environnementaux. Les circonstances qui ont précédé la démission de Nicolas Hulot l'année dernière l'ont encore rappelé, de même que certains scandales récents comme les Monsanto Papers. Et ce lobbying est souvent peu transparent. Ainsi, si 29% des représentants d'intérêts inscrits auprès de la HATVP déclarent avoir une activité d'influence dans le secteur de l'environnement², il est souvent difficile de savoir quelles ont été les positions défendues par chacun, quels responsables publics ont été ciblés, et avec quels moyens et quelles méthodes.

Si un début de régulation du lobbying a été amorcé en 2016, cela reste encore très insuffisant.

Convaincus que l'opacité qui règne encore aujourd'hui sur les pratiques de lobbying nuit gravement à notre démocratie, **le WWF France et Transparency International France ont décidé de joindre leurs forces dans le cadre d'une campagne visant à rendre plus transparentes les relations entre les lobbies et les responsables politiques**. L'objectif final est, pour le citoyen, qu'il puisse mieux comprendre comment sont décidées les lois et qui les influencent réellement, qu'il puisse se mobiliser, tout en évitant les dérives et les scandales.

NOS PROPOSITIONS

1- Lever le voile sur les activités des lobbyistes

Depuis le 1er juillet 2017, **les acteurs qui cherchent à influencer une décision publique en entrant en communication avec des responsables publics sont tenus de s'inscrire sur un registre des représentants d'intérêts**, dans lequel ils doivent renseigner en théorie des informations sur leur organisation, leurs activités et les moyens consacrés aux activités d'influence. Rendue public par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), ce registre visait initialement à *“assurer l'information des citoyens sur les relations entre les représentants d'intérêts et les pouvoirs publics”*³. Plusieurs types d'organisations sont susceptibles d'être concernées dont les entreprises, les cabinets de conseil et d'avocats, les syndicats et fédérations professionnelles mais aussi les ONG et associations.

¹ Sondage de l'IFOP “les français et le lobbying” pour le WWF France et Transparency International France (septembre 2019)

² Rapport d'activités 2018 de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP)

³ Article 18-1 de la Loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique

Bien qu'il représente une avancée notable, **ce registre a malheureusement été vidé de sa portée dans sa mise en œuvre**. En effet, le décret d'application⁴ a considérablement réduit le champs des informations que les représentants d'intérêts sont tenus de déclarer. La HATVP a par ailleurs constaté une grande hétérogénéité dans le nombre et la qualité des déclarations⁵. Résultat : les informations recueillies sont trop parcellaires et ne répondent pas à l'objectif initial du registre qui est de permettre aux citoyens de mieux comprendre le processus d'élaboration de la décision publique et l'influence des acteurs qui interagissent avec les responsables politiques.

Dans un nouveau rapport sur l'état du lobbying en France⁶, Transparency International France a présenté une série de recommandations pour renforcer l'utilité et la pertinence des données contenues dans le registre, pour éviter que celui-ci ne se contente d'être un simple annuaire. Parmi ces recommandations : renseigner plus en détail les positions défendues par les lobbyistes, demander aux lobbyistes un reporting plus régulier, renseigner l'identité des parlementaires rencontrés, garantir que tous les acteurs du lobbying soient bien inscrits, fournir des données plus précises sur les budgets consacrés au lobbying.

La mise à disposition en *open data* de cette masse d'information agrégées, constitue un enjeu majeur. Ces informations pourront être exploitées par des journalistes, des chercheurs ou des représentants de la société civile pour en faire un traitement analytique compréhensible par tous. Le registre peut, par ailleurs, être utilisé par les responsables publics qui souhaitent en savoir plus sur les activités des organisations avec lesquelles ils échangent dans le cadre de la fabrique de la loi.

Le WWF France et Transparency International appellent le gouvernement à réviser le décret de la loi Sapin 2 qui encadre la déclaration à la HATVP afin de renforcer la pertinence et l'exhaustivité des informations demandées aux lobbyistes.

2- Exiger la transparence sur les rencontres entre responsables politiques et lobbyistes

Si connaître les positions défendues par les lobbyistes constituerait une avancée majeure, **savoir avec qui les responsables publics échangent effectivement, et à quelle fréquence, permettrait de se faire une idée bien plus précise de l'influence de chacun sur la décision publique.**

84% des français interrogés par l'IFOP sont favorables à ce que les responsables publics rendant publics leurs rencontres avec les lobbyistes⁷.

Il serait ainsi possible de croiser les informations déclarées par les lobbyistes auprès de la HATVP et les éléments rendus publics par les responsables politiques eux-mêmes. Cela permettrait également de faciliter les contrôles de la HATVP, tout en éclairant plus largement sur l'action quotidienne des responsables publics. Quelques parlementaires publient déjà leurs agendas en *open data*, et d'autres se disent prêts à le faire s'ils disposaient des outils informatiques adéquats.

Le WWF France et Transparency International France appellent les responsables publics (ministres, membres de cabinets, hauts fonctionnaires et parlementaires) à rendre transparent l'agenda de leurs rencontres avec les lobbyistes.

⁴ Décret n° 2017-867 du 9 mai 2017 relatif au répertoire numérique des représentants d'intérêts

⁵ Rapport d'activité 2019 de la HATVP

⁶ Rapport de Transparency International France « Pour un meilleur encadrement du lobbying » (2019)

⁷ Sondage de l'IFOP "les français et le lobbying" pour le WWF France et Transparency International France (septembre 2019)

PENDANT CE TEMPS À BRUXELLES

En 2014, la Commission européenne a rendu obligatoire la transparence des rencontres de ses hauts-représentants (Commissaires, membres de cabinet et Directeur généraux d'administration) avec les lobbies. Il est par ailleurs interdit à ces mêmes hauts représentants de rencontrer des lobbies qui ne sont pas inscrits au registre.

Le Parlement européen a voté le 31 janvier 2019, l'obligation pour les eurodéputés en charge d'un texte⁸ de publier la liste de leurs rencontres avec les lobbyistes de tous bords. Pendant la campagne des élections européennes, la majorité des eurodéputés français se sont engagés auprès de Transparency International France à rendre publics leurs agendas.

On peut espérer que ces initiatives, bien qu'éparses, achèveront de convaincre de la pertinence de cette pratique de transparence.

Pour rétablir la confiance des citoyens envers leurs représentants,

Le WWF France et Transparency International France appellent

Les RESPONSABLES POLITIQUES à faire la transparence sur les activités de lobbying en (1) renforçant significativement le niveau d'information que les lobbyistes sont tenus de déclarer et (2) en rendant publics les agendas des responsables publics, en particulier, leurs rencontres avec les lobbyistes

Les LOBBYISTES à faire preuve d'exemplarité dans leur déclaration d'activités

Les CITOYENS en exigeant la transparence sur les activités de lobbying, en commençant par signer la pétition "Lobbying à découvert"

(www.lobbyingadecouvert.com)

**Pour aller plus loin : Rapport de Transparency International France
« Pour un meilleur encadrement du lobbying » (2019)**

Contacts presse :

Anne Boisse
Transparency International France
anne.boisse@transparency-france.org

01 86 95 36 01
07 60 07 89 96

Eleonora Trementozzi
WWF France
etrementozzi@wwf.fr

01 71 86 42 61
06 35 34 73 52

⁸ Sont concernés par cette obligation les présidents de commission, rapporteurs et shadow rapporteurs